

# Procès-verbal réunion avec camarades du PCI

Le 23 janvier 1946

Présents: Parti Communiste Internationaliste ?

Union Communiste Vic, Irène

Le camarade du Parti Communiste Internationaliste nous signale d'abord, qu'au cours d'une réunion à Bordeaux, la police (sur un ton cordial) s'est inquiétée de l'Union Communiste

Le camarade demande à ce que lui soient précisées les conditions de la commission d'enquête.

Ce que fait la camarade (voir notes).

Il dément l'affirmation de la camarade que les staliniens sont traités de camarades dans La Vérité, alors que dans plusieurs cas on a parlé de cassage de gueules, à l'égard des révolutionnaires.

Il considère la commission d'enquête comme légitime, mais ne pense pas que les pourparlers de fusion (si importants) puissent être conditionnés par cette commission d'enquête, qu'il considère comme beaucoup moins importante.

Il faut s'entendre sur la commission d'enquête: nous disions au hasard plusieurs noms qui le laisse sceptique, ces gens n'appartenant plus d'après lui au mouvement trotskyste (Pierre Naville etc.). Il acquiesce au nom de Daniel Guérin. Il considère qu'il n'est pas honnête de se revendiquer de la 4e Internationale? Au sujet des conceptions sur l'Internationale, différentes, le camarade affirme qu'il n'y a pas de conception de l'Internationale: l'Internationale existe (d'après lui il faut l'accepter telle qu'elle est, ou la rejeter). Nous répondons que cette question de l'appartenance à la 4e Internationale ne peut être tranchée que par un long débat et jugeons primordiale la commission d'enquête. Il faut préciser nos rapports sur l'Internationale ou, plutôt les poser (rentrer en contact).

Le Secrétariat Européen est reconnu par les sections européennes, seul le Secrétariat Européen peut étudier, sinon trancher les questions.

Nous n'avons pas du tout la même façon de comprendre les problèmes de l'Internationale. Nous n'avons pas non plus la même façon de concevoir les problèmes pratiques. Le camarade dit que nous avons trop tendance à discuter les problèmes de grande politique (polémique avec le Parti Communiste Internationaliste) à un moment où les masses en sont à l'ABC de la politique. D'après lui, les problèmes théoriques ne doivent être abordés que dans la mesure où ils ne mangent pas la place des problèmes politiques pratiques, étant donné la petitesse de notre presse.

Le camarade, tout en reconnaissant notre droit à réclamer une commission d'enquête, émet des doutes quant au fait que cela change quelque chose dans nos rapports.

À l'issue de la réunion trois points sont arrêtés:

1/ Le Parti Communiste Internationaliste veut nous faire parvenir les documents pour notre participation au congrès.

2/ La commission d'enquête aura lieu après le congrès (donnée par le congrès).

3/ Le Parti Communiste Internationaliste doit nous mettre en rapport avec le Secrétariat Européen.

Le 23 janvier 1946